

Clarisse Serre, la parole dans la peau

Issu de Petites affiches - n°020 - page 4

Date de parution : 26/01/2018

Id : LPA132n6

Réf : LPA 26 janv. 2018, n° 132n6, p. 4

Auteur :

- Sophie Tardy-Joubert

Étoile montante du barreau, Clarisse Serre est aussi conseillère sur la série policière *Engrenages*. Rencontre avec une avocate toujours en quête de nouveaux défis.



Quand elle a quitté Paris, ses copains l'ont prise pour une originale. Passer le périph et visser sa plaque en banlieue : vue des grands cabinets parisiens, l'idée avait de quoi surprendre. L'intéressée, elle, ne regrette pas une seconde. « Les clients ont suivi, même les gros. J'ai toujours autant de dossiers importants. Ils passent quand ils voient la voiture garée dans la rue. Il y a un côté épicerie », assure-t-elle. Elle ferait une parfaite ambassadrice du barreau de la Seine-Saint-Denis. « Je dis aux jeunes que Paris, c'est terminé. Il n'y a pas beaucoup de permanence, plus de commission d'office, les locaux sont chers ».

Clarisse Serre exerce depuis 2013 dans une petite maison sans prétention, en haut d'un escalier en béton, tout près du tribunal de Bobigny. L'avocate de proximité est un savant mélange de sobriété et d'exubérance. Le jour de notre rencontre, elle porte un austère tailleur gris, des talons hauts en velours rouge. Ses cheveux frisés sont lâchés en halo autour du visage, ses yeux sont cerclés d'une stricte monture en écaille. Aux murs de son cabinet, des dessins de presse la représentent en robe noire dans ses heures de gloire, aux procès de Karim Achoui, avocat sulfureux victime d'une tentative d'assassinat ou d'Antonio Ferrara, surnommé le roi de la belle, pour s'être spectaculairement évadé de Fresnes en 2003. Elle est l'une des rares femmes à s'être fait un nom dans le milieu très testostéroné des affaires pénales. Sa clientèle compte des petits dealers et des délinquants chevronnés. « Les voyous ont un temps d'avance sur les chefs d'entreprise. Ils ne s'arrêtent pas au fait que je sois une femme », avance-t-elle sans ciller.

La poignée de main est énergique. Avec un débit mitraillette, elle déroule sa vie dans le désordre. On l'imaginait débordée, on se surprend à la voir s'installer dans la conversation. Clarisse Serre aime parler. Depuis l'enfance « dorée et on ne peut plus heureuse », elle est une intarissable bavarde. « J'ai connu le coin, les lignes à écrire, les renvois de cours. Aujourd'hui, je suis payée pour parler. Je tiens ma vengeance ».

Adolescente, comme beaucoup, elle se rêve avocate pour défendre la veuve et l'orphelin. Elle rate, à 22 ans, le concours de la Conférence du stage. « J'ai eu la hargne, je me suis dit qu'ils s'étaient trompés », confie-t-elle. Elle effectue une première collaboration chez Pierre Haïk et Jacqueline Laffont, couple star spécialisé dans le droit pénal financier, passe ensuite chez le ténor Paul Lombard, qui en lui prêtant un bureau, lui permettra de s'installer. Le pénal, voyage aux confins de l'âme humaine, la fascine. En plus du trafic de stup et du banditisme, elle intervient dans des affaires de mœurs, défend des maris violents, criminels parfois. Elle évoque ces clients particuliers comme autant de rencontres. « Les gens confondent souvent le faire et l'être. Il y a des braqueurs ou des assassins sympas. Je rencontre des gens que je n'aurais jamais pu rencontrer sans ce métier ». Elle qualifie sa vie d'« inattendue ». Cela a l'air de lui plaire.

Elle dit ne pouvoir faire que du pénal. Le droit des affaires ne lui parle pas, le droit de la famille et son cortège de parents qui se détestent après s'être aimés « l'effraie et lui glace les sangs ». Sans fards et sans filtres, elle s'interroge à haute voix sur les fondements de son métier. À la sempiternelle question « Comment faites-vous pour défendre des monstres », Clarisse Serre a une réponse bien à elle. « Vous pouvez évidemment répondre que tout le monde a le droit d'être défendu, que c'est le fondement de notre métier et de la démocratie. Très égoïstement, je me dis surtout que si cela m'arrivait, j'aimerais être défendue. Le basculement de la vie n'est pas réservé aux banlieues ou à ceux qui ont eu une enfance malheureuse. Aucun milieu n'est protégé du passage à l'acte », assène-t-elle, le regard droit planté dans le votre... C'est assez surprenant pour être mentionné : cette femme belle, bien née et brillante, n'a pas l'air de se sentir fondamentalement différente des abonnés de la rubrique faits-divers.

Sous des abords décontractés, on imagine facilement la grosse bosseuse. « On est toujours sur la brèche, rien n'est jamais acquis », assure-t-elle. Avocate, elle se sent « un intermédiaire entre la justice et les gens ». Elle entre aux assises la boule au ventre, confesse des nuits blanches plus souvent qu'à son tour, se dit, avant l'audience, hantée par la crainte « de se tromper de mots, de ne pas être entendue ». « On porte la vie des gens entre nos mains », rappelle-t-elle l'air grave. Elle aime traquer les failles de procédure, faire des demandes de géolocalisation de portable, des contre-expertise d'ADN. « Dernièrement, on s'est rendus sur les lieux et on a pris des photos pour montrer que les caméras n'étaient pas posées là où elles étaient censées être ». Comme le diable, la défense, dit-elle, se cache dans les détails.

Quand elle ne travaille pas, Clarisse Serre « nourrit ses plaidoiries ». Un bon avocat, selon elle, est avant tout un être curieux. « Les très grands ont des vies multiples. Il faut aller au cinéma, il faut sortir, être passionné de sport, être passionné de tout ». Comme son premier patron, Pierre Haïk, « un homme éclectique qui commençait toutes ses journées par une revue de presse de l'Équipe aux Échos », elle aime suivre l'actualité, débattre des sujets de société. Elle dépeint, exemples médiatiques à l'appui, une justice clémente avec les puissants et intraitable avec les pauvres. « La justice est à géométrie variable. L'égalité n'est pas la même pour tous, que ce soit à l'école ou dans les tribunaux. Les jeunes ne sont pas dupes », alerte-t-elle. Elle est « contre et archi-contre la justice prédictive », plaide pour une autre politique pénale. « Les prisons tiennent grâce aux cachetons et à la résine qui circule. Il faut expérimenter des solutions alternatives, inciter au changement de vie, de région, au suivi thérapeutique. Elle

tempête contre la détention provisoire, devenue une règle quand le code prévoit qu'elle soit l'exception. « On met en détention et on discute ensuite, en disant que ce qui est fait ne sera plus à faire. Mais combien de personnes sont acquittées après trois ans de provisoire ? ».

Comme une bonne élève, elle s'efforce de lire consciencieusement deux livres par mois, de préférence des biographies de femmes pionnières ou hors normes, comme Frida Kahlo ou Calamity Jane. Son bureau est truffé d'ouvrages qu'elle prête ou offre aux clients avec lesquels elle sympathise. « J'aimerais faire comprendre aux détenus que je défends la richesse intellectuelle des mots, de la rime ». Contre le déterminisme social « très fort dans le trafic de stup », elle croit au pouvoir de la littérature. « On peut toujours s'en sortir. Si je pensais que l'on naît et meurt trafiquant, j'aurais changé de métier » !

En la recrutant comme conseillère technique sur la série policière *Engrenages*, la scénariste Anne Landois lui a offert l'opportunité de fréquenter un autre milieu. Clarisse Serre a pour rôle de raconter les coulisses de sa vie d'avocate et de relire les dialogues. Elle inspire le personnage de Joséphine Karlsson, avec qui elle estime partager la ténacité et le goût de la gagne. La pénaliste vit ce nouveau métier comme une « récréation » et s'invite parfois sur les plateaux comme figurante.

Contrairement à l'héroïne d'*Engrenages*, « malheureuse et seule », Clarisse Serre a une vie de famille, qui, dit-elle, lui « remet les pieds sur terre ». Le soir, elle quitte Bobigny pour le VII^e arrondissement de Paris, où elle vit avec ses trois ados et son mari éditeur. Elle reconnaît qu'elle manque parfois de disponibilité, mais ne culpabilise pas outre mesure. « Ils ne supporteraient pas de m'avoir toute la journée sur le dos », tranche-t-elle. Elle confesse avoir une organisation un peu foutraque. L'essentiel est ailleurs. « Quoi que fassent mes enfants, je veux qu'ils le fassent avec passion. Il faut être bon, que l'on soit pâtissier, médecin ou plombier ».

Son rêve ? Se frotter au pénal des affaires. Pas tant pour les dossiers que pour le défi d'investir un domaine encore réservé aux hommes. En attendant elle trace sa route, l'admiration et la passion pour moteur. « J'adore écouter les confrères. Les jeunes nous boostent, les plus âgés nous montrent le chemin ». Avec bientôt 25 ans de carrière, elle continue à « essayer d'atteindre la plaidoirie parfaite ».

Issu de Petites affiches - n°020 - page 4

Date de parution : 26/01/2018

Id : LPA132n6

Réf : LPA 26 janv. 2018, n° 132n6, p. 4

Auteur :

- Sophie Tardy-Joubert